

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: PROMOCASH – Gel WC superdétartrant

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2019-0094

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0014451-0004

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

PROMOCASH – GEL WC SUPERDETARTRANT
AUCHAN – GEL WC MAXI POWER 2 EN 1 DETARTRANT, DESINFECTANT

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	McBride S.A.S.
	Adresse	20 rue Gustave Flaubert 14590 Moyaux France
Numéro de l'autorisation	FR-2019-0094 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0014451-0004	
Date de l'autorisation	23/07/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	09/05/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	McBride plc
Adresse du fabricant	Middleton Way M24 4DP Middleton Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Rue Moulin Masure 6 7730 Estaimpuis Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	36 - Acide chlorhydrique
Nom du fabricant	Recket Benckiser Healthcare (UK) Limited
Adresse du fabricant	Sinfin Lane DE24 9GG Derby Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Sinfin Lane DE24 9GG Derby Royaume-Uni
Substance active	36 - Acide chlorhydrique
Nom du fabricant	Akzo Nobel Polymer Chemicals B.V.
Adresse du fabricant	Welplaatweg 12 3197 KS Rotterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Welplaatweg 12 3197 KS Rotterdam Pays-Bas
Substance active	36 - Acide chlorhydrique
Nom du fabricant	Inovyn Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Ludwigstraße 12 47495 Rheinberg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Ludwigstraße 12 47495 Rheinberg Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide chlorhydrique	Hydrochloric acid	Substance active		231-595-7	9
Chlorure de cetrimonium		Substance non active	112-02-7	203-928-6	0,3
2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol		Substance non active	25307-17-9	246-807-3	1,15

2.2. Type de formulation

CL - Liquide ou gel de contact

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Se laver soigneusement après manipulation.

Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Garder sous cléf.

Éliminer le dans conformément à la réglementation

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Usage # 1 – Usage non-professionnel

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des surfaces à l'intérieur des cuvettes de toilettes par application du produit non dilué.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries (incluant la salmonelle)
Stade de développement: -

Nom scientifique:
Nom commun: Levures

	<p>Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons Stade de développement: -</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>A l'intérieur des cuvettes de toilettes</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée:</p> <p>Manuelle - Application directe à partir de la bouteille</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 48 mL par cuvette. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 48 mL par cuvette. Temps de contact : 15 minutes (avec brossage si nécessaire) Tirer la chasse d'eau après le temps de contact Utiliser une fois par semaine</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille opaque en HDPE de 750 mL + fermeture résistante à l'épreuve des enfants.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées
- Ne pas mélanger avec de l'eau de javel ou un autre nettoyant, car cela pourrait entraîner la formation de chlore gazeux toxique ou de la chaleur.
- À utiliser uniquement comme désinfectant pour l'intérieur des cuvettes de toilettes en appliquant le produit non dilué

5.2. Mesures de gestion des risques

- Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après utilisation du produit.
- Éviter le contact avec la peau.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Tenir hors de portée des enfants.
- L'emballage doit être conçu pour éliminer toute exposition à l'aide d'une buse orientable non amovible.
- L'emballage doit comporter une fermeture résistante à l'épreuve des enfants.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le produit droit dans un endroit sec et frais.
- Conserver dans l'emballage d'origine.
- Durée de conservation : 24 mois.

6. Autres informations

-